



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 118733

## Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la question des harkis qui n'ont pas pu gagner la France dans les années soixante et qui désirent s'installer en France. Du fait des entraves de l'époque certains harkis n'ont pas pu rentrer en France. Pour ceux qui souhaitent s'établir en France, y compris les descendants de harkis, il serait souhaitable qu'une attention particulière soit réservée à l'examen de leur demande. Aussi, le député demande quelles sont les mesures qu'il compte mettre en place pour accorder un intérêt particulier et bienveillant à leur demande.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118733

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 2007, page 1672